Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avec l'Assemblée des régions d'Europe, le canton de Vaud soutient l'élargissement de l'Union européenne

A Montpellier les 4 et 5 décembre 1997, l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) a souligné l'importance d'associer les régions des pays candidats aux négociations d'adhésion à l'Union européenne. Pour le canton de Vaud, l'ARE offre une tribune européenne permettant de promouvoir notre conception du fédéralisme et de tisser des liens utiles avec les institutions européennes. Le conseiller d'Etat Claude Ruey était le représentant du canton à l'Assemblée générale de l'ARE dont il préside en outre la commission des questions institutionnelles.

L'ARE, dont le canton de Vaud est membre, représente plus de 300 régions de 23 pays européens. Ses objectifs visent à promouvoir le régionalisme et le respect du principe de subsidiarité dans la construction européenne

L'assemblée générale a été consacrée à trois thèmes principaux : l'évolution du régionalisme en Europe - Agenda 2000, la réforme des fonds structurels et l'élargissement de l'UE - les régions et le développement de l'emploi.

Concernant le régionalisme, l'ARE regrette que les résultats de la première révision du Traité de l'UE ne répondent pas à toutes les attentes des régions. Elle salue néanmoins le renforcement de l'indépendance du Comité des régions de l'UE ainsi que la reconnaissance des compétences des régions dans le domaine de la culture. L'ARE souligne en outre le rôle des parlements régionaux dans la construction européenne et la nécessité de renforcer leur participation au sein de l'ARE.

Au sujet d'Agenda 2000, l'ARE estime que les réformes de la politique communautaire doivent désormais prendre en compte le nouveau contexte créé par l'élargissement, y compris ses objectifs et ses contraintes financières. L'élargissement doit viser le plus grand nombre de pays dans une approche graduelle et respectueuse des particularités des candidats. Il requiert la participation active de tous les piliers de l'Europe : institutions européennes, Etats, régions et villes en application du principe de subsidiarité.

Sur l'emploi, l'ARE souligne l'importance des compétences des régions notamment dans le domaine de la formation et relève la nécessité que les régions disposent de

ressources suffisantes. L'ARE appuie la création d'un observatoire permanent de l'emploi des régions d'Europe.

Dans son intervention, Claude Ruey s'est engagé en faveur d'un rôle accrû des régions pour le développement d'une Europe proche de ses habitants et soucieuse de leur donner des moyens réels d'influer sur leur avenir. " Il est indispensable que les compétences conféréesaux autorités régionales soient de nature à convaincre les citoyennes et les citoyens que leur sort n'est pas décidé dans quelque instance lointaine, mais dans la proximité de leur existence " a-t-il déclaré.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 décembre 1997

Laurent Wehrli, Délégué aux affaires européennes du canton de Vaud tél. 021/316.40.29